

# Communiqué de Presse

Kourou, le 23/07/2021

2021.0010198

## 27 nouveaux étudiants guyanais reçoivent une bourse du CNES

La cérémonie de remise des bourses du CNES s'est déroulée ce vendredi 23 juillet au Centre spatial guyanais. Récompensés pour leur parcours scolaire et leur projet d'avenir, les 27 lauréats s'engagent dans des études courtes ou longues, mais surtout dans des filières utiles au développement de la Guyane.

C'est avec le sourire et une pointe de fierté dans le regard que les 27 lauréats (ou leurs représentants) se sont vus remettre, des mains du Président du CNES et du Recteur de la Région académique de Guyane, la bourse qui leur permettra de poursuivre des études supérieures dans l'hexagone ou sur le territoire.

Etaient également présents certains des boursiers de la promotion précédente. S'ils avaient bien reçu leur dotation en juillet dernier, la situation sanitaire n'avait pas permis d'organiser une cérémonie comme celle-ci.

**223** étudiants de Guyane ont bénéficié d'une bourse du CNES depuis la création du dispositif initial en 1984. Il permettait à 9 étudiants de Guyane par an de s'engager dans un cursus Bac+5, principalement dans des filières techniques. Le principal critère de sélection était l'excellence de leur parcours scolaire.

En 2018, le dispositif de bourses a été élargi à toutes les filières utiles en Guyane et le nombre de dotations est passé de 9 à 27 par an. Il permet désormais de poursuivre des études plus courtes, y compris en apprentissage.

Il existe aujourd'hui **trois types de bourses attribuées par le CNES** :

- Les dotations d'excellence (jusqu'à Bac+5)
- Les dotations d'études Rectorat-CNES (jusqu'à Bac+3)
- Les dotations d'apprentissage (jusqu'à Bac+3)

Toutes les modalités d'obtention de ces bourses sont disponibles sur le site [centrespatialguyanais.fr](http://centrespatialguyanais.fr).

Ce dispositif de bourses est encadré par une convention globale entre le CNES et le GIP FCIP, qui permet également de mener des actions en faveur de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En plus des dotations, le CNES contribue au financement :

- de la Maison pour la science de Guyane, dont la mission est de compléter la formation des enseignants sur les matières scientifiques.
- de valises scientifiques et numériques distribuées aux établissements scolaires.

---

### Contacts presse

Typhanie Bouju

06 94 23 25 65

typhanie.bouju@cnes.fr